

Véto pratique

Automne : les poux des animaux sont-ils de retour ?



Le pou du chien ne parasite que le chien

À la rentrée il n'est pas rare de lire à la porte de l'école : les poux sont de retour ! D'où viennent-ils ? Ont-ils pu passer de l'animal familial à la tête de l'enfant ? Faut-il renforcer la protection des animaux à cette période de l'année ? Comment s'en débarrasser ? Quels conseils donner ? Nous allons tenter de répondre en soulignant les différences qui existent entre le pou et un autre insecte bien connu : la puce.

■ Le pou, un parasite spécifique

Si la puce saute d'un animal à l'autre et d'une espèce à l'autre, les poux sont très fidèles à l'espèce qui les héberge : le pou du chien ne parasite que le chien, celui du chat que le chat, *idem* pour celui du cobaye ou celui de l'Homme. Ainsi les poux de nos enfants ne peuvent venir que d'une contamination humaine et jamais d'un contact avec l'animal familial, même si celui-ci se gratte ! À l'inverse, si l'enfant revient à la maison avec des poux, il n'en transmettra pas à son animal même s'il se frotte la tête sur son pelage. Pas besoin donc de traiter l'animal au cas où.

■ Le pou, un parasite « permanent »

Seules les puces adultes sont sur l'animal ; les œufs, les larves et les nymphes sont disséminés dans l'environnement. Par contre, le pou passe tout son cycle sur l'hôte, pondant ses œufs (lentes) qu'il colle à la base des poils (ou des cheveux). Ce cycle dure environ 6 semaines : en l'absence de traitement ils deviennent vite très nombreux. La contamination nécessite un contact rapproché (de chien à chien, ou d'humain à humain) et passe rarement par le milieu extérieur. Toutefois le pou peut survivre quelques heures ou quelques jours hors de son hôte mais à proximité : la contamination par le matériel est donc possible (peigne, coussin de couchage, ou bonnet). La conséquence pratique c'est que, lors d'infestation, le traitement de l'environnement n'est pas nécessaire (contrairement aux infestations par les puces).

■ Le pou, un parasite saisonnier ?

Non, il n'y a pas de saison à poux. La phtiriase s'observe surtout chez les animaux vivant en collectivité, mais les chiens et chats vivant en petit effectif sont très rarement infestés (contrairement aux puces !), notamment parce qu'ils sont souvent protégés par les traitements antipuces, très efficaces sur les poux. Il n'y a donc pas particulièrement de flambée parasitaire à la rentrée. Par contre les petits animaux de compagnie (cochons d'inde, rat) sont plus souvent porteurs parce qu'ils proviennent de grandes « collectivités ». Il peut donc être intéressant d'avoir à disposition un antiparasitaire adapté à ces espèces.

■ Que conseiller en pratique si l'animal est porteur de poux ?

- Vérifier que ce sont bien des poux (c'est rare) et non pas des puces (très fréquent !).
- Traiter tous les animaux de la même espèce (attention, ne pas utiliser d'antiparasitaire pour chien chez un chat, risques de toxicité).
- Renouveler le traitement selon les indications du fabricant, celui-ci n'agissant que sur les adultes, pas sur les lentes.
- Laver le matériel au contact de l'animal parasité (couchage, peigne, couverture).
- La phtiriase peut être le signe d'un déficit immunitaire (surtout chez le chat, risque d'infection par le virus de l'immunodéficience féline) : une consultation vétérinaire est donc conseillée pour vérifier l'état de santé général de l'animal.

● Dr Vet. Florence Almosni-Le Sueur

VOS PATIENTS SONT AFFECTÉS PAR
LES SYMPTÔMES DU RHUME,
DONT LE NEZ BOUCHÉ ?

ACTIFED® RHUME JOUR & NUIT, comprimé
UNE ACTION EFFICACE SUR LE NEZ BOUCHÉ

Cp JOUR

POUR ÊTRE ACTIF, LE JOUR

Chlorhydrate de Pseudoéphédrine (60 mg)
Décongestionnant nasal

+

Paracétamol (500 mg)
Antalgique/Antipyrétique

Cp NUIT

POUR MIEUX DORMIR LA NUIT

Chlorhydrate de Diphénhydramine (25 mg)
Réduit l'écoulement nasal clair

+

Paracétamol (500 mg)
Antalgique/Antipyrétique

À partir de 15 ans

UN RHUME ? ET ALORS ?

RÈGLES DE SÉCURITÉ D'EMPLOI ET DE BON USAGE
D'UN DÉCONGESTIONNANT CONTENANT UN VASOCONSTRICTEUR : (1)
RAPPELER À VOS PATIENTS DE NE PAS UTILISER CES MÉDICAMENTS :

- Chez les enfants de moins de 15 ans et chez la femme enceinte ou qui allaite.
- En cas d'hypertension artérielle sévère (pression artérielle élevée ou mal équilibrée) ou de facteurs de risque susceptibles d'en favoriser la survenue, d'insuffisance coronarienne sévère ou d'antécédents de convulsion.
- Si votre patient souffre de convulsions et de crises d'épilepsie.
- Respecter la posologie maximale journalière et une durée maximale de traitement de 5 jours.
- Ne pas associer à un autre vasoconstricteur (voie orale ou nasale). L'association de 2 décongestionnants est contre-indiquée, quelle que soit la voie d'administration (orale et/ou nasale) : une telle association est inutile et dangereuse et correspond à un mésusage.
- Si votre patient a déjà eu un accident vasculaire cérébral.

Pour plus d'informations sur les contre-indications et sur les précautions d'emploi, consulter le résumé des caractéristiques du produit. ACTIFED® RHUME JOUR & NUIT est un médicament contenant un vasoconstricteur. Il doit être placé derrière le comptoir.

ACTIFED® RHUME JOUR ET NUIT, médicament indiqué dans le traitement symptomatique au cours des rhumes de l'adulte et de l'adolescent de plus de 15 ans : des sensations de nez bouché, de l'écoulement nasal clair et des maux de tête et/ou fièvre. Avant de prescrire, consultez la place dans la stratégie thérapeutique : http://ansm.sante.fr/content/download/37587/494353/version/3/file/QR_Vasoconstricteurs-Decongestionnants-Sphere-ORL_27-12-2017.pdf (voir mesures d'hygiène). Pour une information complète sur ce médicament, nous vous invitons à consulter en ligne le RCP de ce produit disponible sur la base de données publique des médicaments via le lien suivant : (<http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>).

Johnson & Johnson Santé Beauté France SAS au capital de 153.285.948 € - RCS Nanterre : 479 824 724 - Siège social : 1, rue Camille Desmoulin 92130 Issy-les-Moulineaux - Locataire Gérant de Vania Expansion SAS. M18AC001APP 18/07/6 020 633 2/PM/001.

(1) Décongestionnants de la sphère ORL renfermant un vasoconstricteur : Mise en garde de l'ANSM - Point d'information actualisé

Le Quotidien
du pharmacien

Édité par la Société d'Éditions Scientifiques et Culturelles. Actionnaire unique : JANUS SAS.
Capital : 43 440 €. Forme sociale : SAS

1, rue Augustine-Variot - CS 80004 - 92245 Malakoff Cedex.

<http://www.lequotidiendupharmacien.fr>

Téléphone : 01.73.28.12.76 - Fax : 01.73.28.13.85.

Directeur général et directeur de la publication : Nicolas BOHUON.

Directeur de la rédaction : Jacques GRAVIER.

Rédacteur en chef : Didier DOUKHAN.

Le Quotidien du Pharmacien est une publication de GROUPE PROFESSION SANTÉ

CPPAP : 0424 T 81518 - ISSN : 0764-5104

Dépôt légal à parution

Tarifs d'abonnements annuels :

- Pharmaciens : 189 € TTC

- Étudiants : 113,40 € TTC.

Reproduction interdite sauf accord de la direction.

Fondateurs : Dr Marie-Claude TESSON-MILLET,

Philippe TESSON

Imprimé en France par SIEP - Z.A. Les Marchais,

rue des peupliers, 77590 BOIS-LE-ROI

Origine du papier : SUISSE

Taux de fibres recyclées : 83%

« Eutrophisation » ou « Impact sur l'eau » :

Ptot 0.006kg/tonne

Certification PEFC hors accumulé et encart

GROUPE
PROFESSION
SANTÉ



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org